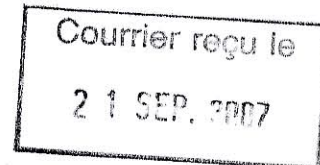


PRÉFECTURE DU BAS-RHIN

**LA SOUS-PREFETE
SECRETAIRE GENERALE ADJOINTE
CHARGEE DE L'ARRONDISSEMENT CHEF LIEU
ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

STRASBOURG, LE 20 SEP. 2007



Monsieur le Député,

Par courrier daté du 7 septembre qui m'est parvenu le 12 septembre, vous avez appelé mon attention sur la situation des personnes du campement des Enfants de Don Quichotte installé Quai Sturm à Strasbourg en début d'année 2007.

Vous souhaitez notamment obtenir des informations précises sur les mesures mises en œuvre en matière d'hébergement et de relogement, les perspectives et les moyens financiers relatifs au dispositif d'hébergement d'urgence dans le département du Bas-Rhin.

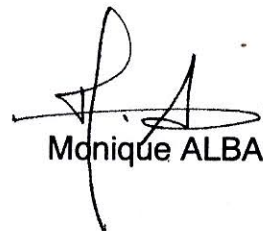
Tout d'abord, soyez assuré que je prends la mesure de l'importance des enjeux humains et sociaux de ce dossier.

Je rencontre prochainement les services de la Direction départementale des Affaires Sanitaires et Sociales afin de réunir tous les éléments d'information utiles les plus récents, en vue de pouvoir vous répondre de façon précise.

En parallèle, il est également prévu de recevoir, à leur demande, les représentants d'associations qui ont souhaité également évoquer ce dossier.

Dès lors, je ne manquerai pas de répondre prochainement à votre demande.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Député, l'expression de ma haute considération.



Monique ALBA

Monsieur Armand JUNG
Député du Bas-Rhin
Conseiller Général

40, Avenue des Vosges
67000 / STRASBOURG